

ARCHIVES CANTONALES VAUDOISES

Section K : archives officielles dès 1803, entrées avant 1985

**Cote : K XIII 372**

**Intitulé : Service de l'enseignement secondaire**

REPertoire NUMERIQUE

*Dates extrêmes :* **1853-1985**

*Dimension :* 1,3 mètre linéaire

*Dates d'entrée :* inconnues (avant 1985)

*Statut :* versement

**Conditions de consultation : libre**

*Auteurs et date de l'inventaire :* Christian Gilliéron, avec la collaboration de Stéphanie Martinet et Andréanne Quartier / cgi-sm-aq / terminé le 24 décembre 2002.

## INTRODUCTION

*Histoire de l'institution* : Aussitôt après la Réformation, le gouvernement bernois institua à Lausanne un Collège académique (Schola privata ou Collège inférieur), qui demeura jusqu'en 1837 la seule institution d'instruction intermédiaire de Lausanne. Quelques autres villes vaudoises créèrent également, sous l'Ancien régime, des établissements secondaires, aux statuts et programmes divers. La première *loi sur l'instruction publique* vaudoise, du 28 mai 1806, laissa le Collège académique de Lausanne sous le contrôle de l'Académie et posa quelques principes généraux pour l'organisation et le programme d'enseignement des collèges communaux.

La *loi du 10 décembre 1833 sur l'organisation générale de l'instruction publique* établit que les établissements d'instruction publique du canton étaient :

- 1) les écoles primaires
- 2) les écoles industrielles ou moyennes
- 3) les collèges
- 4) l'Académie
- 5) un établissement pour l'instruction des régents [instituteurs].

Cette règle fut mise en application, notamment, par la *loi du 24 décembre 1834 sur les écoles moyennes*, qui institua les écoles moyennes ou industrielles, "destinées aux jeunes gens appelés à donner plus de développement à l'instruction qu'ils ont reçue dans les écoles primaires, sans faire toutefois des études scientifiques proprement dites". Ces nouveaux établissements pouvaient être combinés avec les collèges. Selon la *loi du 21 décembre 1837 sur les collèges*, la mission de ceux-ci était la préparation aux études littéraires et scientifiques. Il y avait un Collège cantonal, situé à Lausanne et à la charge de l'Etat (la commune versant un dédommagement partiel), ainsi que des collèges communaux, partiellement subventionnés par le canton. Le Collège cantonal était divisé en un Collège inférieur (5 ans d'études, de 9 à 14 ans) et un Collège supérieur ou Gymnase (4 ans, de 14 à 18 ans). Le programme des collèges communaux devait correspondre à celui du Collège inférieur de Lausanne et permettre l'admission au Gymnase.

La *loi du 12 décembre 1846 sur l'instruction publique* détacha le Gymnase du Collège, pour en faire la Faculté des lettres et des sciences de l'Académie (entrée possible à 16 ans, pour des études d'une durée de 3 ans, alors que l'âge d'admission dans les deux autres facultés - théologie et droit - était fixé à 19 ans). Le Collège cantonal recevait désormais les élèves dès 10 ans, pour des études de 6 ans.

Selon la *loi du 12 mai 1869 sur l'instruction publique supérieure*, les établissements destinés à l'instruction moyenne et supérieure dans le canton étaient :

- 1) les collèges communaux
- 2) les écoles supérieures communales pour les jeunes filles
- 3) le Collège cantonal
- 4) l'Ecole industrielle cantonale
- 5) l'Académie.

Aux termes de cette loi, les collèges communaux étaient destinés "soit à l'instruction classique, soit à l'instruction industrielle, soit à ces instructions réunies", leurs programmes devant correspondre à ceux du Collège cantonal ou de l'Ecole industrielle cantonale. Les écoles supérieures communales pour les jeunes filles, créées dès 1837 par des privés, puis dès 1846 par des communes, étaient reconnues, leur statut légal précisé et unifié. La durée des études au Collège cantonal était portée à 7 ans. L'Ecole industrielle cantonale était créée en transformant l'ancienne Ecole moyenne de Lausanne et comportait deux divisions : la division inférieure (6 ans, de 9 à 15 ans) et la division supérieure (2 ans, de 15 à 17 ans), celle-ci comportant elle-même trois sections parallèles : industrielle, commerciale, agricole. Quant à l'Académie, elle comportait désormais un Gymnase (admission à 16 ans), recréé après sa suppression de 1846 et divisé en deux sections : littéraire (2 ans d'études) et scientifique (1 an). Enfin, une concordance améliorée des programmes entre les établissements cantonaux et communaux facilitait le passage des uns aux autres.

L'évolution de l'enseignement du second et du troisième degré se poursuivit avec la *loi du 10 mai 1890 sur l'instruction publique supérieure* et la *loi du 19 février 1892 sur l'enseignement secondaire*. La première transforma l'Académie en Université, après en avoir détaché le Gymnase. La seconde supprima le titre d'instituteur secondaire pour le remplacer par celui de maître secondaire, exigeant désormais de celui-ci qu'il fût porteur d'une licence ès-lettres ou ès-sciences. Quant à l'organisation, elle distingua :

- 1) les écoles secondaires (mixtes; dès 12 ans; leur programme correspondait à celui de l'Ecole industrielle cantonale)
- 2) les écoles supérieures de jeunes filles (dès 10 ans)
- 3) les collèges communaux (instruction soit classique, soit industrielle; les programmes et âges d'admission devaient correspondre à ceux du Collège cantonal ou de l'Ecole industrielle cantonale)
- 4) l'Ecole cantonale d'agriculture (dès 16 ans)
- 5) les écoles industrielle et commerciale cantonales (soit l'Ecole industrielle [dès 12 ans, durée 3 ans], au terme de laquelle les élèves pouvaient poursuivre leurs études à l'Ecole professionnelle, à l'Ecole de commerce ou au Gymnase mathématique [dans les 3 cas, admission dès 15 ans, durée 3 ans])
- 6) le Collège cantonal (instruction classique; dès 10 ans, durée 6 ans)
- 7) le Gymnase classique (dès 16 ans, durée 2 ans)
- 8) les écoles normales (formaient les instituteurs primaires; dès 15 ans, durée 3 ans).

Les trois premiers types d'établissements étaient communaux (avec une participation de l'Etat correspondant au maximum à la moitié du traitement des maîtres), les autres cantonaux.

La *loi du 17 novembre 1900 modifiant celle du 19 février 1892 sur l'instruction publique secondaire* changea la dénomination de Gymnase mathématique en Gymnase scientifique et organisa la transformation de l'Ecole professionnelle en un Technicum cantonal formant "des techniciens du degré moyen possédant les connaissances nécessaires à l'exercice des arts, métiers et techniques".

La loi du 25 février 1908 sur l'instruction publique secondaire, qui devait rester en vigueur (avec d'importantes modifications) jusqu'en 1986, réorganisa à nouveau la structure de l'enseignement secondaire, distinguant :

A) les établissements de culture générale :

- 1) les écoles supérieures de jeunes filles (gérées par les communes; équivalent des collèges communaux; dès 10 ans)
- 2) les collèges communaux (pour garçons ou mixtes; formation classique ou scientifique, semblable à celle dispensée par les collèges cantonaux)
- 3) le Collège scientifique cantonal (ex-Ecole industrielle) (pour garçons; dès 12 ans, durée 4 ans)
- 4) le Collège classique cantonal (pour garçons; dès 10 ans, durée 6 ans)
- 5) les gymnases de jeunes filles (gérés par les communes; dès 16 ans)
- 6) le Gymnase scientifique cantonal (pour garçons, dès 16 ans, durée 3 ans)
- 7) le Gymnase classique cantonal (pour garçons, durée 3 ans)

B) les écoles spéciales :

- 1) les écoles supérieures de commerce, d'administration et de chemins de fer (dès 14 ans, durée 4 ans [commerce] ou 3 ans [administration et chemins de fer])
- 2) les écoles normales (dès 16 ans, durée 1 à 4 ans selon la section)
- 3) l'Ecole cantonale d'agriculture (dès 16 ans)
- 4) l'Ecole technique cantonale et les autres écoles professionnelles (régies par des lois spéciales).

En 1920, la responsabilité de l'enseignement agricole fut transférée du Département de l'instruction publique et des cultes au Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Il en alla de même, en 1948, pour les écoles professionnelles.

La loi du 5 décembre 1955 complétant celle du 25 février 1908 sur l'instruction publique secondaire autorisa l'ouverture de classes mixtes dans les écoles supérieures de jeunes filles, le Collège scientifique cantonal et le Collège classique cantonal. Cette modification permit l'entrée en vigueur progressive, dès 1956, d'une importante réforme du programme des études secondaires : afin de repousser de 10 à 12 ans l'âge de l'orientation des élèves, les deux premières années de l'école secondaire étaient désormais communes, avant la répartition entre les sections classique, scientifique, de langue moderne (nouvelle) ou de culture générale (également nouvelle, mais ne menant pas au baccalauréat). Autre conséquence de la loi de 1955 et de la réforme de 1956, les appellations de plusieurs établissements situés à Lausanne changèrent, entre la fin des années 1950 et le début des années 1960 : le Collège classique cantonal devint le Collège secondaire de Béthusy; le Collège scientifique cantonal devint le Collège secondaire de la Mercerie, puis fut transféré et devint le Collège secondaire de l'Elysée; les deux sites de l'Ecole supérieure de jeunes filles de la Ville de Lausanne devinrent le Collège secondaire du Belvédère et le Collège secondaire de Villamont. En 1962, les gymnases changèrent également de nom : le Gymnase scientifique cantonal et le Gymnase classique cantonal, réunis, devinrent le Gymnase de la Cité, et le Gymnase de jeunes filles de la Ville de Lausanne devint le Gymnase du Belvédère.

Une fois la mutation achevée, la loi du 25 février 1964 modifiant celle du 25 février 1908 sur l'instruction publique secondaire permit de mettre de l'ordre dans la répartition des

charges financières scolaires entre le canton et les communes, abolissant une double discrimination selon la localité et le sexe des élèves. Jusqu'à cette date, en effet, les collèges de garçons de Lausanne étaient cantonaux et ceux de filles communaux, alors que partout ailleurs, les collèges étaient communaux pour les deux sexes. De même, les gymnases étaient cantonaux, sauf celui des jeunes filles de Lausanne, qui était communal. Depuis l'introduction de la mixité dans les collèges, par la loi de 1955 (entrée en vigueur en 1956), il y avait donc dans les mêmes classes des garçons à la charge du canton et des filles à la charge de la commune. Avec la loi de 1964, les collèges devinrent tous communaux et les gymnases tous cantonaux. Quant à l'Ecole supérieure de commerce et d'administration (la section chemins de fer avait été supprimée en 1928) et à l'Ecole normale, elles demeurèrent cantonales.

La réflexion - et les débats - sur les programmes et les structures de l'école se poursuivirent sans discontinuer. En 1967, le Conseil d'Etat créa le Conseil de la réforme et de la planification scolaire (CREPS). Un décret du Grand Conseil du 24 février 1971 l'autorisa à prescrire, en dérogation de la législation en vigueur, des essais d'application d'une nouvelle réforme de l'école. Deux "zones pilotes" furent ainsi créées, à Rolle en 1972 et à Vevey en 1973.

Ces expériences aboutirent finalement à une réforme scolaire complète, réalisée par la *loi scolaire du 12 juin 1984* (entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> août 1986), qui remplaça à la fois la *loi du 25 mai 1960 sur l'instruction publique primaire et l'enseignement ménager postscolaire*, et la *loi du 25 février 1908 sur l'instruction publique secondaire*. Les classes primaires (dès 6 ans révolus) correspondaient dorénavant uniquement aux 4 premières années de la scolarité obligatoire, les classes secondaires accueillant tous les élèves pour les 5 suivantes. Les examens d'entrée au collège ou à l'école primaire supérieure étaient abolis et remplacés par une 5<sup>ème</sup> année commune, destinée à l'orientation des élèves. Dès la 6<sup>ème</sup> année, les élèves étaient répartis, sur la base de leurs résultats, dans trois divisions : la division pré-gymnasiale (comprenant les sections A : latin-anglais, B : latin-grec, C : scientifique et D : langues modernes; plus tard sera créée la section E : économique), la division supérieure (avec, dès la 8<sup>ème</sup> année, le choix entre la section générale [littéraire ou commerciale] et la section technique) et la division terminale à option (où l'élève pouvait, en plus d'un tronc commun, choisir un certain nombre d'options).

Enfin, la *loi du 25 juin 1996 modifiant la loi scolaire du 12 juin 1984*, inscrite dans le projet intitulé "Ecole vaudoise en mutation" (EVM), introduisit de nouvelles réformes, dont l'allongement à 2 ans de la période d'orientation, dite "cycle de transition" (5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> années).

*Rattachement administratif* : L'instruction publique dépendit tout d'abord, en 1803, du Département de législation. En 1814, elle fut rattachée au Département de l'intérieur, qui la géra par l'intermédiaire du Conseil académique (créé en 1803), remplacé en 1833 par le Conseil de l'instruction publique. La loi du 8 mars 1862 sur l'organisation du Conseil d'Etat créa le Département de l'instruction publique et des cultes (DIPC). En 1886, celui-ci fut organisé en un Service de l'instruction publique et un Service des cultes. En 1904, une réorganisation créa un Service de l'instruction publique primaire, un Service de l'Université

et des cultes (comprenant l'enseignement secondaire) et un Service des monuments historiques. En 1914 entra en vigueur une nouvelle subdivision du DIPC : Service de l'enseignement primaire ("1<sup>er</sup> Service"), Service de l'enseignement secondaire ("2<sup>e</sup> Service") et Service de l'enseignement supérieur et des cultes ("3<sup>e</sup> Service").

En 1976, la création du Service de la formation et de la recherche pédagogiques retira au Service de l'enseignement secondaire la compétence de la gestion des institutions de formation des enseignants (dont les écoles normales). Dès 1986, du fait de la réforme scolaire, le Service de l'enseignement primaire ne fut plus compétent que pour les classes enfantines et primaires (1<sup>ère</sup> à 4<sup>ème</sup> année), le Service de l'enseignement secondaires s'occupant de toutes les classes secondaires de la scolarité obligatoire (5<sup>ème</sup> à 9<sup>ème</sup> année), ainsi que des gymnases, des écoles supérieures de commerce et des cours préparatoire aux écoles de personnel paramédical. Mais en 1993, les gymnases et autres institutions de la scolarité post-obligatoire furent à leur tour détachés du Service de l'enseignement secondaire et rejoignirent les institutions de formation des enseignants au sein du nouveau Service de l'enseignement secondaire supérieur et de la formation.

En 1997, les Services de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire fusionnèrent en un Service de l'enseignement enfantin, primaire et secondaire (SENEPS), chargé de gérer l'ensemble de l'enseignement obligatoire. En 1998, dans le cadre de la réorganisation générale des départements, le DIPC devint le Département de la formation et de la jeunesse (DFJ). Enfin, en 2001, le SENEPS changea de nom et adopta celui de Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO).

*Historique de la conservation* : La provenance exacte des documents rassemblés sous la cote K XIII 372 est inconnue. Il s'agit vraisemblablement de pièces égarées qui ont été transmises par petits lots aux Archives cantonales vaudoises au lieu d'être reclassées parmi les archives du Service de l'enseignement secondaire (voir les autres versements de celui-ci, énumérés ci-dessous), ainsi que de documents provenant des institutions rattachées au Service (notamment collèges ou gymnases), voire d'autres services du Département de l'instruction publique et des cultes.

*Modalités d'entrée* : Versements à des dates inconnues, avant 1985.

*Présentation du contenu* : Documents divers (notamment plans d'études, programmes des cours, règlements, rapports, listes d'élèves, notices historiques) relatifs aux établissements d'enseignement secondaire vaudois : collèges secondaires cantonaux et communaux, écoles moyennes, écoles supérieures de jeunes filles, gymnases, Ecole normale, Ecole supérieure de commerce, Ecoles d'administration et de chemins de fer, Ecole technique supérieure, Ecole d'ingénieurs. Dates extrêmes : 1853-1985. Egalement : documents divers (annuaire, rapports, bulletin) concernant la Société vaudoise des maîtres secondaires, 1912-1977. Tous ces documents ayant été publiés ou datant de plus de 50 ans, leur consultation est libre.

*Traitement* : Ces documents épars relatifs à l'enseignement secondaire ont été rassemblés sous la cote K XIII 372 et classés par objet. Les doublons ont en principe été éliminés.

### **SOURCES COMPLEMENTAIRES**

*Aux Archives cantonales vaudoises :*

- K XIII : Département de l'instruction publique et des cultes, en particulier :  
K XIII 1-20 : Conseils de l'instruction publique, XIX<sup>e</sup> s.  
K XIII 75-83 : Collège cantonal, écoles industrielles, divers, XIX<sup>e</sup> s.  
K XIII 91-108 : Collèges communaux, écoles moyennes, XIX<sup>e</sup> s.  
K XIII 115-130 : Ecoles normales, 1807-1962  
K XIII 252-323 : DIPC, période 1886-1920  
K XIII 324-368 : DIPC, période 1921-1941  
K XIII 376 : Gymnase cantonal de la Cité, 1875-1975 env.  
K XIII 377 : Ecole normale de Lausanne, 1833-1981
- S 3 : Service de l'enseignement secondaire, 1942-1965
- S 32 : Service de l'enseignement secondaire, 1942-1975 env.
- S 212 : Ecole supérieure de commerce de Lausanne, 1899-1990 env.
- S 213 : Ecole supérieure de commerce de Lausanne, bibliothèque, s.d.
- S 240 : Service de l'enseignement secondaire, 1955-1985 env.
- SB 80 : Ecole normale de Lausanne, 1969-1996
- SB 130 : Ecole normale de Lausanne, 1969-2002

*Aux Archives de la Ville de Lausanne :*

- RMB : Etablissement secondaire de Villamont-Dessous, 1924-1986
- RMC : Etablissement secondaire de Béthusy, 1817-1977
- RMD : Etablissement secondaire du Belvédère, 1839-1987
- RME : Etablissement secondaire de l'Elysée, 1837-1988

Ces quatre fonds d'archives contiennent également des documents relatifs aux établissements qui ont précédé ceux mentionnés dans les intitulés. Pour Villamont : Ecole

supérieure et Gymnase de jeunes filles de la Ville de Lausanne, Collège secondaire du Belvédère et de Villamont, Collège secondaire de Villamont. Pour Béthusy : Collège académique, Collège cantonal, Collège classique cantonal, Collège secondaire de Béthusy. Pour le Belvédère : Ecole supérieure de jeunes filles de Lausanne, Ecole supérieure-industrielle des filles, Ecole supérieure des jeunes filles de la Ville de Lausanne, Ecole supérieure et Gymnase de jeunes filles de la Ville de Lausanne, Collège secondaire du Belvédère et de Villamont, Collège secondaire du Belvédère. Pour l'Elysée : Ecole moyenne, Ecole moyenne et industrielle de Lausanne, Ecole industrielle cantonale, Ecoles industrielle et commerciale cantonales, Ecole industrielle cantonale et Gymnase scientifique, Collège scientifique cantonal, Collège secondaire de la Mercerie, Collège secondaire de l'Elysée. Voir : COUTAZ, Gilbert, *Guide des Archives de la Ville de Lausanne*, avec la collaboration de EGGLER, Jean-Jacques, RUEGG, Marcel et FAVRE, Monique, Lausanne, 1993, pp. 117-119.

### **BIBLIOGRAPHIE**

*Annuaire officiel du canton de Vaud*. [Annuel; renseigne sur la structure des départements, services et offices, leurs compétences, les bases légales de leurs missions, les noms de leurs responsables et employés].

ARCHINARD, Charles Véridique, *Histoire de l'instruction publique dans le canton de Vaud*. Lausanne, 1870.

ARLETTAZ, Gérald, *Libéralisme et société dans le canton de Vaud, 1814-1845*. Lausanne, 1980, pp. 231-248 ("L'école") et pp. 462-508 ("La réforme de l'instruction publique") (Bibliothèque historique vaudoise, n° 67).

BOBER, Gérard, *Comment devient-on maître d'école dans le canton de Vaud ? : aperçu historique et perspectives d'avenir*. Morges, 1989.

BOBER, Gérard, *La réforme scolaire vaudoise. Genèse de la loi du 12 juin 1984*. Le Mont-sur-Lausanne, 1988 (Bibliothèque historique vaudoise, n° 95).

*Bulletin des séances du Grand Conseil*. [Voir les exposés des motifs (contenant généralement un historique) relatifs aux lois mentionnées dans l'introduction].

*Chère gratuité... : 1891-1991 : 100 ans de l'Office cantonal vaudois des fournitures et éditions scolaires*. [Edité par l'OFES, Lausanne], 1991.

CHEVALIER, Lucienne, *L'instruction supérieure des jeunes filles dans le canton de Vaud au XIX<sup>e</sup> siècle*. [S.l.], 1977 [mémoire de licence de lettres].

*Compte rendu sur l'administration pendant l'année ...* [Rapport annuel du Conseil d'Etat sur l'activité des différents départements, services, offices, etc. de l'administration].



« L'École », in *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, vol. 5 (*Les institutions ou le pouvoir chez les Vaudois*). Lausanne, 1974, pp. 163-177.

« Enseigner », in *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, vol. 9 (*La grande mutation II*). Lausanne, 1981, pp. 27-47.

GRIN, Micha, *L'école vaudoise*. Yens-sur-Morges, 1990.

HELLER, Geneviève, *"Tiens-toi droit !". L'enfant à l'école au 19<sup>e</sup> siècle : espace, morale, et santé : l'exemple vaudois*. Lausanne, 1988.

MEYLAN, Louis, *L'école supérieure vaudoise au service du pays*. Lausanne, 1941.

MOTTAZ, Eugène, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, article « Instruction publique ». Lausanne, 1914, t. 1, pp. 852-865.

MOTTAZ BARAN, Arlette, *L'école vaudoise de 1971 à 1981 : système expérimental : les zones pilotes de Rolle et de Vevey : le projet du CREPS de 1970*. Lausanne, 1991 [thèse de sciences politiques et sociales].

PANCHAUD, Georges, *Les écoles vaudoises à la fin du régime bernois*. Lausanne, 1952 (Bibliothèque historique vaudoise, n° 12).

PAUNIER Daniel [et al.], « L'enseignement secondaire supérieur vaudois : évolution historique et constructions récente », in *Espace-Lausanne*, n° 112 (1991), pp. 2-43.

*Société vaudoise des maîtres secondaires : Lausanne 1870-1970*. [S.l.], 1970.

VEILLON, Armand, *Les origines des classes primaires supérieures vaudoises*. Lausanne, 1978 (Bibliothèque historique vaudoise, n° 61).

Voir également les nombreuses publications consacrées à différents établissements d'enseignement secondaire citées dans :

*Bibliographie vaudoise*, vol. 12 de *l'Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*. Lausanne, 1987, pp. 184-186

*Vaud à livres ouverts : bibliographie du canton de vaud 1987-1995*. Yens, 1996, p. 167.

---

**PLAN DE CLASSEMENT**

<i>Intitulé</i>	<i>Dates</i>	<i>Cotes</i>
Collèges secondaires, écoles moyennes et industrielles, écoles supérieures de jeunes filles	1853-1985	<b>K XIII 372/1-6</b>
Gymnases	1881-1975	<b>K XIII 372/6</b>
Ecoles normales, Ecole supérieure de commerce, Ecoles d'administration et de chemins de fer	1889-1982	<b>K XIII 372/7-8</b>
Ecole technique supérieure et Ecole d'ingénieurs	1976-1981	<b>K XIII 372/8</b>
Société vaudoise des maîtres secondaires	1912-1977	<b>K XIII 372/9-10</b>

**REPERTOIRE NUMERIQUE**

<b>K XIII 372/1-6</b>	<b>1. <u>Collèges secondaires, écoles moyennes et industrielles, écoles supérieures de jeunes filles</u></b>	<b>1853-1985</b>
<b>K XIII 372/1</b>	<b>Généralités :</b>	
	Plan d'études général pour les collèges et les gymnases ainsi que pour les écoles supérieures de jeunes filles du canton de Vaud.	1910
	Programme des cours des classes de premier cycle des collèges secondaires lausannois.	[1956]
	Programmes des cours des collèges secondaires vaudois.	1958-1962 1975
	Séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire : catalogue des ouvrages de didactique, des manuels scolaires et des diapositives.	1962
	<b>Collège cantonal et Ecole préparatoire :</b>	
	Catalogue des élèves.	1853-1871
	<b>Collège cantonal :</b>	
	"Histoire du Collège cantonal de Lausanne".	1896
	Règlements.	1869-1900
	Programme des cours.	1872-1908
	<b>Collège classique cantonal :</b>	
	Planning des cours.	1932-1938
	Règlement.	1909
	Notice historique, plan d'études et extraits des actes législatifs.	1910
	"Le Collège classique cantonal de Lausanne dès l'année 1896".	1914
	"C.C.C.C. Lausanne : quatrième centenaire 1537-1937 : notice historique".	1937
	Bulletin des Anciens collégiens.	1947-1950
	Catalogue de la bibliothèque des classes II, III, IV.	s.d.
	<i>(1 boîte d'archives)</i>	
<b>K XIII 372/2</b>	<b>Collège classique cantonal (suite) :</b>	
	Programme des cours.	1908-1958
	<b>Collège classique cantonal / Collège secondaire de Béthusy :</b>	
	Renseignements [contient le catalogue des élèves].	1958-1960

---

	<b>Collège secondaire de Béthusy :</b>	
	Renseignements [contient le catalogue des élèves].	1964-1972
	<i>(1 boîte d'archives)</i>	
<b>K XIII 372/3</b>	<b>Ecole moyenne / Ecoles industrielle et commerciale du canton de Vaud :</b>	
	Programme.	1896-1897
	"L'Ecole industrielle cantonale : notice historique".	1902
	Association des anciens élèves des Ecoles moyenne, industrielle et commerciale du canton de Vaud : liste des membres.	1902
	Bulletin des Anciens Moyens.	1944-1952
	"Souvenirs d'un Ancien Moyen", par Géa Augsburg.	1954
	<b>Collège et Gymnase scientifiques cantonaux :</b>	
	Renseignements et catalogue des élèves.	1911-1926
	<b>Collège scientifique cantonal :</b>	
	Notice historique, plan d'études et extraits des actes législatifs.	1910-1916
	Plan d'études réformé (à l'essai) et extraits du règlement.	1923
	Application du nouveau plan d'études.	1923
	Renseignements et catalogue des élèves.	1926-1929
	Programme des cours.	1930-1958
	"Souvenir du Centenaire : 1837-1937".	1937
	Rapport annuel.	1951-1953
	<b>Collège scientifique cantonal et Collège secondaire de la Mercerie :</b>	
	Renseignements [contient le catalogue des élèves].	1958-1961
	<b>Collège secondaire de la Mercerie :</b>	
	Renseignements [contient le catalogue des élèves].	1961-1962
	<i>(1 boîte d'archives)</i>	
<b>K XIII 372/4</b>	<b>Collège secondaire de l'Elysée :</b>	
	Liste des élèves.	1965-1969
	<b>Ecole supérieure de jeunes filles et Gymnase de jeunes filles de la Ville de Lausanne :</b>	
	"Promotions de 1911".	1911

Notice historique 1849-1914.	1914
Programme des cours.	1922-1956
Rapport annuel.	1935
"Centenaire de l'Ecole supérieure et Gymnase de jeunes filles : 1849-1949".	1949

**Ecole supérieure de jeunes filles de Villamont :**

Association des anciennes élèves : rapport, assemblée générale, liste des membres.	1924-1931 + s.d.
--	---------------------

**Collège secondaire du Belvédère et de Villamont :**

Programme des cours de l'Ecole supérieure de jeunes filles.	1957-1958
---	-----------

**Collège secondaire de Villamont :**

Certificats d'études secondaires et palmarès.	1965/ 1972-1974
---	--------------------

**Collège secondaire du Chenit :**

Liste des élèves.	1964-1981
-------------------	-----------

**Collège secondaire de Montreux :**

Liste des élèves.	1965-1968
-------------------	-----------

**Collège secondaire de Moudon :**

Liste des élèves.	1966-1967
-------------------	-----------

*(1 boîte d'archives)*

**K XIII 372/5****Collège secondaire de Nyon :**

"Le Collège de Nyon" (édité au bénéfice de l'Association des anciens élèves).	1928
---	------

Liste des élèves.	1964-1985
-------------------	-----------

**Collège secondaire d'Orbe :**

Liste des élèves.	1964-1972
-------------------	-----------

*(1 boîte d'archives)*

**K XIII 372/6****Collège secondaire de Rolle :**

Bulletin de l'Association des anciens élèves et amis.	1948
---	------

Liste des élèves.	1964-1975
-------------------	-----------

**Collège et Ecole supérieure de Vevey :**

Notice historique.	1901
--------------------	------

	<b>Collège d'Yverdon :</b>	
	Liste des élèves.	1964-1965
	<b>Corps des fifres et tambours des collèges cantonaux :</b>	
	Programme du Cinquantenaire.	1952
	Marches (partitions).	s.d.
<b>K XIII 372/6 (suite)</b>	<b>2. <u>Gymnases</u></b>	<b>1881-1975</b>
	<b>Généralités :</b>	
	Règlement pour le Gymnase.	1881
	Programme des cours des gymnases cantonaux de Lausanne.	1926-1959
	<b>Gymnase classique cantonal :</b>	
	Règlement.	1910-1916
	Programme des cours.	1924-1926
	<b>Gymnase scientifique cantonal :</b>	
	Règlement.	1910-1949
	[Voir également K XIII 372/3].	
	<b>Gymnase cantonal de la Cité :</b>	
	Programme des cours.	1962-1975
	<b>Gymnase de jeunes filles de la Ville de Lausanne :</b>	
	Cours spéciaux de français pour élèves de langue étrangère.	1933-1942 + s.d.
	Programme des cours.	1957-1959
	[Voir également K XIII 372/4].	
	<b>Gymnase du Belvédère :</b>	
	Liste des élèves.	1964-1971
	Programme des cours.	1963-1975
	<i>(1 boîte d'archives)</i>	

<b>K XIII 372/7-8</b>	<b>3. <u>Ecoles normales, Ecole supérieure de commerce, Ecoles d'administration et de chemins de fer</u></b>	<b>1889-1982</b>
<b>K XIII 372/7</b>	<b>Ecoles normales du canton de Vaud :</b>	
	Règlement sanitaire pour l'admission des élèves.	1889
	"Notice historique sur les Ecoles normales du canton de Vaud des origines à 1895".	1896
	Lois et règlements pour l'Ecole normale.	1904-1945
	Liste des ouvrages obligatoires.	1910
	Programme de l'examen préliminaire pour le brevet de capacité pour l'enseignement primaire.	1914
	Programme des cours.	1914
	Informations sur les conditions d'admission.	1916, s.d., 1954-1958
	"La préparation des institutrices dans les Ecoles normales du canton de Vaud".	1928
	Liste des élèves.	1965-1972
	<b>Ecole supérieure de commerce / Ecoles d'administration et de chemins de fer :</b>	
	"Ecole supérieure de commerce de Lausanne".	1914
	Rapport annuel.	1923-1960
	Certificats d'études (listes d'élèves).	1965-1982
	<i>(1 boîte d'archives)</i>	
<b>K XIII 372/8</b>	<b>Ecole supérieure de commerce / Ecoles d'administration et de chemins de fer (suite) :</b>	
	Programme des cours.	1924-1979
<b>K XIII 372/8 (suite)</b>	<b>4. <u>Ecole technique supérieure et Ecole d'ingénieurs</u></b>	<b>1976-1981</b>
	Ces écoles étaient rattachées au Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, Service de la formation professionnelle, et non au Département de l'instruction publique et des cultes, Service de l'enseignement secondaire.	
	<b>Ecole technique supérieure de l'Etat de Vaud :</b>	
	Notice historique.	1976
	Inauguration.	1976
	Tiré-à-part du "Bulletin technique de la Suisse romande", n° 14.	1976

**Ecole d'ingénieurs de l'Etat de Vaud :**

Renseignements, programme d'études.	1980
Plan d'études.	1981
EINEV 1956-1981 : 25 <sup>e</sup> anniversaire.	1981

*(1 boîte d'archives)*

**K XIII 372/9-10    5. Société vaudoise des maîtres secondaires    1912-1977**

<b>K XIII 372/9</b>	<b>Société vaudoise des maîtres secondaires (SVMS) :</b>	
	"Annuaire de l'enseignement secondaire dans le canton de Vaud", publié par la SVMS	1912-1925
	Rapports de la SVMS sur :	
	- l'activité de la commission du raccordement	1922
	- l'école active et l'enseignement secondaire	1925
	- le rôle des collèges communaux	1926
	- les notes et les promotions	1927
	Rapports annuels de la SVMS.	1944-1958
		1962-1967
	Bulletin de la SVMS.	1958-1960
		1973-1976

*(1 boîte d'archives)*

<b>K XIII 372/10</b>	<b>Société vaudoise des maîtres secondaires (SVMS) (suite) :</b>	
	"Annuaire de l'enseignement secondaire dans le canton de Vaud", publié par la SVMS.	1926-1977

*(1 boîte d'archives)*



---

**TABLE DES MATIERES**

Introduction	p. 2
Sources complémentaires	p. 7
Bibliographie	p. 8
Plan de classement	p. 10
Répertoire numérique	p. 11